



Faut-il choisir les Etats-Unis ou les Etats « Désunis » ?

Notre Président vient d'annoncer une poursuite du confinement jusqu'au 11 mai.

Nous poursuivrons l'envoi de cette newsletter durant toute la période du confinement. Nous vous remercions pour vos remerciements et tenons à vous faire part de certains commentaires : « Impeccable, ceux qui ont écouté tes conseils depuis la mi-mars sont heureux » ; « Bravo, pour le timing des arbitrages » ; « Merci pour vos résumés bien documentés » ...

Résumé de nos newsletters :

- 18 mars : "Achetez des actions thématiques pour 33 % de vos liquidités que vous pouvez bloquer 5 ans"
- 25 mars : "Votre cerveau agit-il à l'encontre de vos intérêts financiers ?"
- 1er avril : "Préparez votre cerveau à prendre les bonnes décisions"
- 8 avril : "Retour sur les obligations les moins risquées"

N'hésitez pas à nous communiquer les adresses emails de vos amis ou proches afin de les intégrer à nos listes d'envoi.

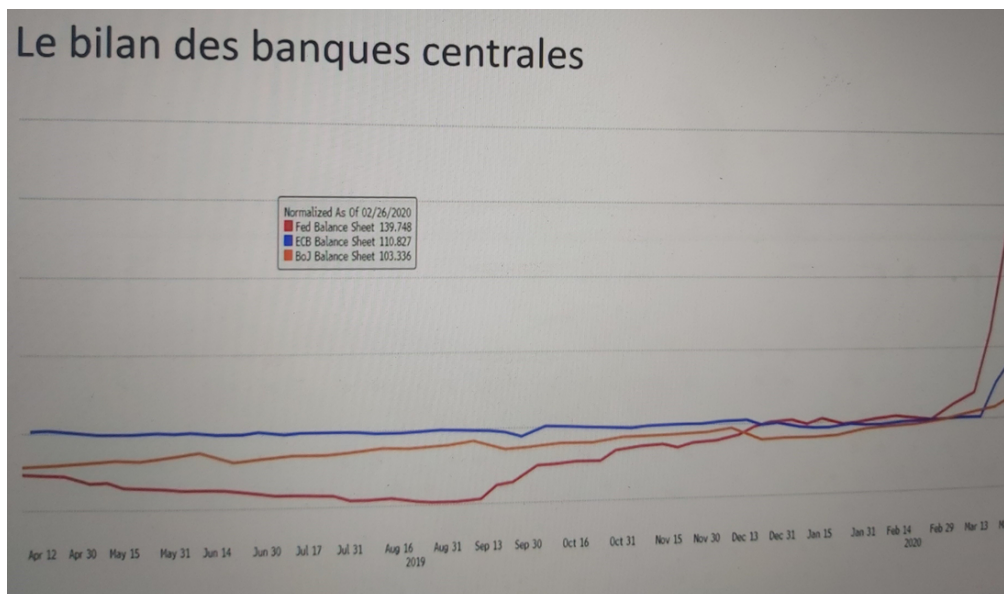
Soyons tous prudents et respectons les règles de confinement. Nos équipes sont toutes en télétravail et nous continuons à applaudir nos personnels hospitaliers pour leur admirable travail chaque soir à 20 heures.

Concernant l'évolution financière et économique, contrairement à ce que nous ressassent les chaînes de télévision, nous pensons que les Etats-Unis sont mieux préparés que nous pour la crise économique et financière, mais pas au niveau de la crise sanitaire.

Pourquoi ?

Depuis le début de la crise, la FED (Banque Centrale des États-Unis) a pris des mesures beaucoup plus importantes que la BCE (Banque Centrale Européenne). Les graphiques parlent mieux que de longs discours. En fin de semaine passée, les médias s'enflammaient sur un difficile accord européen de 500 milliards sous pression des Pays-Bas. Les européens toujours à la traîne attendent que les Pays-Bas et l'Allemagne

lâchent du lest pour aboutir à un "Coronafund" européen. Dans le même temps, les américains lâchent à nouveau 2 300 milliards... Faudra-t-il attendre la dégradation des notes de certains pays (Italie, Espagne, Grèce...) par les agences de notation pour réagir ou serons-nous vraiment responsables et proactifs ? Nous avons des doutes mais l'avenir le dira.









D'autre part, cette inondation de dollars aurait dû avoir pour effet de faire baisser la devise américaine par rapport aux autres devises. C'est l'inverse qui s'est passé puisque les investisseurs considèrent que les Etats-Unis seront le pays fort de cette crise. La preuve en est que la monnaie américaine s'est appréciée de 8 % contre un panier de 50 devises depuis le début de la crise. Elle sert indéniablement de valeur refuge.

De même, les emprunts américains à 10 ans sont devenus une valeur refuge. Sous l'effet de la demande, ils sont passés de 1,92 % à 0,67 % fin mars...

Les marchés actions penchent aussi en faveur des Etats-Unis puisqu'à la clôture du mardi 14 avril, le CAC perd 24 % depuis le début de l'année. Dans le même temps, le S&P 500 abandonne 13 % et le NASDAQ 9 %....

Le 10 ans américain, valeur refuge

Source : Bloomberg. Données arrêtées au 31/03/2020.

	Fin 2019	Janvier 2020	Février 2020	Mars 2020
 Taux FED Funds	1,63 %	1,63 %	1,63 %	0,0 %
 Taux 10 ans États-Unis	1,92 %	1,51 %	1,15 %	0,0 %
 Taux Dépôt BCE	-0,50 %	-0,50 %	-0,50 %	-0,50 %
 Taux 10 ans allemand	-0,19 %	-0,43 %	-0,61 %	-0,61 %
 Spread crédit Investment Grade européen	44 bp	46 bp	64 bp	91 bp
 Spread crédit High Yield européen	207 bp	231 bp	303 bp	571 bp

Les évolutions passées ne préjugent pas des évolutions futures.

Enfin, nous avons été surpris de lire : que la CGT a annoncé un préavis de grève pour les services publics en date du 24 mars ; que Laurent Berger, leader de la CFDT, a déclaré dimanche "demander aux français de travailler plus est indécent » ; que 19 responsables politiques ont signé également la demande d'un revenu de base universel.

Notre commentaire est réalisé sans parti pris politique, mais il nous semble qu'il sera difficile de remettre la France au travail dans ces conditions actuelles. De même que nous n'avons pas su descendre en dessous des 8 % de taux de chômage, à notre avis il sera maintenant très compliqué de descendre en dessous des 10 % après cette crise.

Les américains ont su, par le passé, montrer leur résilience face aux crises récentes. Ils sont plus patriotes et plus travailleurs. Une fois de plus, ils rebondiront plus vite que nous.

Les Etats-Unis ne sont pas réputés pour leur système social. Toutefois, il existe de longue date des allocations "Section 8" équivalentes à nos APL pour soutenir les locataires qui travaillent. C'est la différence avec la France. Ces aides sont versées aux gestionnaires qui peuvent créditer les comptes des propriétaires.

Pour ceux des américains concernés, et de manière ponctuelle, le gouvernement verse aussi \$ 600 par semaine aux nouveaux chômeurs. En outre, la période de perception des allocations chômage a été prolongée de 20 à 39 semaines. A noter également que chacun a aussi droit au versement unique de \$1 200 + \$ 500 par enfant sous condition de ressources maximales de \$ 75 000 annuels.

Enfin, des rumeurs que nous nous abstenons de qualifier, parlent de prélèvements sur l'épargne des français pour combler le déficit creusé actuellement. Pour mémoire, la loi Sapin II avec la loi sur l'Union bancaire a été transposée par ordonnance, en France le 21 août 2015, avant d'entrer en vigueur au 1er janvier 2016. Cette Directive relative au redressement des banques et à la résolution de leurs défaillances (BRRD) met en place une procédure de "bail-in" (renflouement interne) en opposition au bail-out (renflouement externe par l'Etat). La Commission européenne expliquait en octobre 2015 dans un communiqué : "l'objectif est de pouvoir restructurer les

banques au bord de la faillite sans que le contribuable doive mettre la main à la poche pour préserver la stabilité financière".

Concrètement, les banques en cas de problèmes se tourneront vers les actionnaires puis les créanciers dans un premier temps puis en dernier lieu, viseront l'accès aux dépôts bancaires de plus de 100 000 €. Surveillez donc de près la santé financière de votre banque.

Pour mémoire, l'action BNP valait 92 € en mai 2007 ; 54 € avant le Covid 19 et 28 € à ce jour. La Société Générale cotait respectivement sur ces mêmes dates : 143 €, 32€ et 15 €...

Notre cabinet préconise depuis de nombreuses années, l'investissement immobilier aux Etats-Unis. C'est échapper à cette menace !

En résumé nos conseils au 15 avril :

- Restez éloigné des actions, sauf pour ceux qui ont su investir sur des fonds thématiques suivant nos recommandations le 18 mars ; Attendons la saison des résultats du 1er trimestre 2020 avant de prendre à nouveau position ou pas ;
- Attendez pour vos projets immobiliers, nous en avons développé les raisons dans notre précédente newsletter. En effet, l'augmentation des taux bancaires déclarée la semaine passée renforce notre conviction ;
- Positionnez-vous sur le marché obligataire le moins risqué (Investment grade) et fuyez les obligations trop risquées pour le moment (High Yield) ainsi que les dettes d'Etats périphériques sujets à une dégradation de leur note par les agences de cotations dans les mois à venir.

Notre équipe est à votre entière disposition pour établir des stratégies personnalisées.

Tous nos vœux de santé !

Bien Sincèrement,

Franck Noguès

CONSEILS ET PATRIMOINES

350 AVENUE DU PRADO, 13008 MARSEILLE

www.conseilsetpatrimoines.com